



BP JEPS

Animateur

Loisirs Tous Publics

le BP JEPS spécialité Loisirs tous publics est le diplôme de référence pour la formation des animateurs généralistes.

La formation se déroule les lundis et mardis
(hors vacances scolaires)

A BLOIS, du 14 octobre 2018 au 1er décembre 2020

Tarif : 5280.00 €



RESPIRE propose, depuis sa création, des formations diplômantes dans le champ de l'animation socioculturelle. Le projet individuel de chaque stagiaire et celui de son entreprise sont au cœur de nos dispositifs de formation.

BREVET PROFESSIONNEL JEPS « LOISIRS TOUS PUBLICS »

PROJET DE FORMATION

Le projet de formation proposé par **RESPIRE** développe les compétences visées par le diplôme dans 4 domaines constitutifs du métier d'animateur :

- ⇒ **Participer au fonctionnement de la structure et impliquer son public dans une approche d'éducation à la citoyenneté**
- ⇒ **Concevoir et mettre en œuvre des projets d'accueil, d'animation et d'activité en cohérence avec son territoire et le projet de la structure**
- ⇒ **S'approprier des démarches pédagogiques et des techniques d'animation s'inscrivant dans un projet d'éducation populaire**
- ⇒ **Impliquer son équipe dans un projet d'Accueil Collectif de Mineurs et l'accompagner dans le développement de ses compétences.**

Expérimenté avec succès lors des projets de formation précédemment mis en place par RESPIRE, nous proposons un dispositif de formation original : **les regroupements en centre de formation auront lieu les lundis et mardis** (hors période de vacances scolaires) pour un volume de 14h, les périodes en entreprise les autres jours, pour un volume de 14 à 21h/semaine, organisées en fonction des besoins de chaque entreprise.

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise permet d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favorise un lien étroit entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un **accompagnement** fort, de terrain, **des tuteurs**, en fonction des besoins particuliers de chaque structure.

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche d'alternance intégrative, le processus d'acquisition de compétences mis en place peut être décliné en trois étapes successives :

En entreprise : chaque période de regroupement en centre de formation sera préparée par un travail de production et de recherche en entreprise.

En centre : Les regroupements permettront d'interroger les travaux effectués en entreprise, de confronter les pratiques et de mutualiser les réflexions. Les périodes en centre permettront également d'apporter des éclairages théoriques et d'outiller les stagiaires grâce à des apports méthodologiques, d'outils....

En entreprise : Utilisation des méthodes, démarches, outils abordés en formation pour poursuivre le travail de production et/ou de conception prévu ou rendu nécessaire par les certifications. Ce travail se poursuivra sur plusieurs cycles de manière à permettre l'expérimentation progressive.

Le coordinateur de la formation se positionnera dans une démarche d'accompagnement et adoptera les postures s'y référant.

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCES

Module de positionnement - 21 à 35 heures

UC 1 : Encadrer tout publics dans tout lieu et toute structure

- OI 1-1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- OI 1-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- OI 1-3 Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- OI 2-1 Concevoir un projet d'animation
- OI 2-2 Conduire un projet d'animation
- OI 2-3 Evaluer un projet d'animation

UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

- OI 3-1 Organiser et évaluer les activités
- OI 3-2 Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- OI 3-3 Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champs du « loisirs tous publics »

- OI 4-1 Situer son activité d'animation dans un territoire
- OI 4-2 Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- OI 4-3 Conduire des activités d'animation

UNE FORMATION INDIVIDUALISÉE

Le cadre juridique du BP JEPS nous impose un positionnement qui a pour objectif de permettre aux stagiaires d'élaborer leur parcours individualisé de formation, conseillés par l'organisme de formation qui a la responsabilité de leur proposer des allègements (correspondant à des UC).

le positionnement que nous proposons comporte une triple dimension :

- ⇒ **Il doit permettre au coordonnateur de la formation** d'appréhender le projet individuel de formation du stagiaire
- ⇒ **Il doit permettre au stagiaire** de s'approprier le projet de formation de RESPIRE
- ⇒ **Enfin, permettre une évaluation partagée, conjointe du niveau de compétences** du stagiaire par rapport au référentiel du BP JEPS, par le stagiaire et l'organisme de formation.

C'est ce processus qui permettra d'identifier les allègements et validations d'acquis possibles.

Le programme de formation est conçu de manière à favoriser les allègements d'UC, sans handicaper les stagiaires dans la poursuite de la formation. **Un accompagnement à la préparation des certifications sera proposé le cas échéant.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DURÉE

Pour les personnes disposant de peu d'expérience professionnelle en animation et les Demandeurs d'Emploi :

La formation sera de 600 heures en centre de formation et de 400 à 1232 heures en situation professionnelle, soit un total de 1000 à 1832 heures de formation (hors positionnement).

Pour les personnes disposant d'une expérience et pouvant justifier du niveau de compétences visé par une ou plusieurs Unités de Compétences :

RESPIRE pourra proposer des « allègements de formation » pour le ou les Unités de Compétences concernées. Ces personnes devront toutefois passer les épreuves de certification. Pour les aider, RESPIRE propose un module de « Préparation à la certification ». La durée de leur cycle de formation sera fonction des allègements de formation.

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions	8 février 2019
Clôture des inscriptions	4 septembre 2019
Sélections	9 octobre 2019
Positionnement	14 au 18 octobre 2019
Date de début de la formation en centre	11 novembre 2019
Date de début de la formation en entreprise	13 novembre 2019
Date de fin de la formation en centre	1 décembre 2020
Date de fin de la formation en entreprise	28 novembre 2020



ACCÈS À LA FORMATION

- ⇒ Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- ⇒ Avoir le PSC1
- ⇒ Justifier d'une expérience d'animateur d'une durée minimale de 200 heures.
Sont dispensés de ces attestations, les titulaires du BAPAAT, CQP périscolaire, BAFA, BAFD, BAC Pro SPVL, BAC Pro Agricole toute option, BP Agricole toute option, BP JEPS toute spécialité.

LIEU

Centre Régional de Formation de RESPIRE, 27 rue André BOULLE, 41000 Blois

COÛT DE LA FORMATION

5 280.00 euros pour un cycle complet de 600 heures (positionnement compris).
Le prix est variable en fonction des allègements de formation.

Pour les salariés, la formation peut être financée par les fonds de la formation professionnelle continue (plan de formation de l'employeur ou congé individuel de formation). Se renseigner auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé de votre employeur (Uniformalion, fongecif...).

Pour les Demandeurs d'emploi, des aides au financement de la formation sont possibles, prendre contact avec RESPIRE pour envisager les options adaptées à votre situation.

INSCRIPTIONS

Conseils et inscriptions exclusivement auprès de :

Dominique Deketelaere

RESPIRE

27, rue André BOULLE 41000 Blois

Tél : 06 86 74 07 71

Mail : respirecentre@orange.fr



Personnel Pédagogique

Responsable pédagogique de la formation : Hossni OUALDI, Titulaire d'un DESS « Accompagnement d'adultes en formation », d'un DESS « Droit de l'Action Sociale » et d'une maîtrise « Gestion des ressources humaines ».

Les formateurs permanents :

Dominique DEKETELAERE, Coordonnateur du réseau RESPIRE

Delphine GIRAUDON, Coordinatrice BP. Titulaire du DE JEPS DPTR

Stéphane FEUCHOT, animateur du réseau des acteurs éducatifs de Loir et Cher

Les intervenants :

Professionnels du champ de l'éducation et/ou de la formation, ils seront sollicités en fonction des besoins. Nous pouvons d'ores et déjà citer :

Cédric Yvon, Psychomotricien

Julien Bunas, animateur scientifique

Franck Recoursé, professeur en Management des Unités Commerciales

Pascal Le Strat, Responsable Formation de formateurs

Jean Foulon, membre du jury Régional BP

Et bien d'autres...

Et des intervenants spécialisés :

CDPNE, les "Chats Pitres", la Compagnie Jean et Faustin, la Fédération de Cyclisme, ADEIF Vidéo, La grange numérique, Etamine.....

Notre ambition :

contribuer à la **valorisation des acteurs de l'éducation.**

- ⇒ **au plan individuel, en leur permettant de prendre conscience de leurs propres compétences, de se les approprier et de les développer,**
- ⇒ **au plan de la communauté éducative, en favorisant les échanges, les transferts de compétences et l'identification des responsabilités, de la place et du rôle de chacun,**
- ⇒ **au plan de la société, en offrant une meilleure lisibilité du rôle, des fonctions, du fonctionnement, des difficultés... de chacun des acteurs éducatifs et en favorisant la promotion sociale de ceux-ci ; mais aussi par le développement et la valorisation des structures, des entreprises du champ de l'éducation.**



**RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
EN ÉDUCATION ET EN ACTION SOCIALE
27 rue André BOULLE 41000 BLOIS**

06 86 74 07 71

respirecentre@orange.fr

<http://www.respire-formation.fr/>